

Notice d'utilisation de l'Écran Stop Postillon (ESP)



Modèle : Ecran Stop Postillon



Fabricant : SIMON ET CIE - BP 136 - ZI - Route de Sauvigny - 89204 AVALLON CEDEX FRANCE



Consulter les instructions d'utilisation



Il est nécessaire de consulter les instructions d'utilisations pour toute information liée à la sécurité comme les avertissements et précautions à prendre qui, pour diverses raisons, ne peuvent figurer sur le produit lui-même.

1. AVERTISSEMENTS :

***L'ESP – Écran Stop Postillons - n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745, ni un équipement de protection individuelle (EPI) au sens du Règlement UE/2016/425.
L'ESP n'est pas destiné à protéger le personnel soignant.***

Il est rappelé que l'emploi des EPI dans le milieu professionnel doit s'inscrire dans le cadre de la mise en œuvre par l'employeur des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs (articles L.4121-1 et L.4121-2 du Code du travail).

L'employeur doit s'assurer que la qualité de respiration du porteur est compatible avec les particularités du poste de travail et en particulier l'effort fourni (R.4323-91 du Code du travail).

2. CONDITIONS D'UTILISATION de l'ESP :

L'ESP est un dispositif qui permet de protéger le porteur du masque contre la projection de gouttelettes émises par des personnes en vis-à-vis tel que les postillons.

L'ESP a été conçu pour être réutilisable 30 fois sous réserve de respecter les consignes de nettoyage et de désinfection (R : réutilisable).

L'ESP peut également compléter la protection apportée par un masque chirurgical ou un masque de protection respiratoire s'il est porté par-dessus, dans le cadre de la pandémie du covid19.

3. LIMITES D'UTILISATION ET MISE EN GARDE



- L'ESP ne protège pas des particules restant en suspension et ne doit pas être utilisé comme **un équipement de protection respiratoire**.
- L'ESP n'assure pas de protection contre les gaz ou les vapeurs
- Ne pas utiliser l'ESP dans une atmosphère polluée ou explosive.
- L'efficacité peut être altérée si des cheveux ou des poils de barbes passent sur la partie faisant la jonction entre le masque et la peau.

- Ne sortir le masque de son emballage qu'au moment de l'utiliser.
- Avant sa mise en place, vérifier que l'ESP n'est pas abîmé ; si le masque est endommagé, jetez le dans une poubelle fermée destinée à cet usage.
- Ne pas utiliser l'ESP si la respiration est difficile.
- Ne pas laisser le produit à la portée des enfants.
- Lors du port de l'ESP veuillez à ne pas le toucher et le déplacer.
- Le non-respect des instructions de mise en garde et d'utilisation peut réduire l'efficacité de ce dernier.

Chaque produit est à usage personnel et individuel

4. INSTRUCTION D'UTILISATION :

- Avant d'utiliser le produit, se laver correctement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique et nettoyer l'ESP conformément aux indications mentionnées au §5.2.
- Ne pas nouer les attaches du bas derrière la nuque pour ne pas plaquer l'ESP sur la bouche et risquer d'obstruer les voies respiratoires.
- Vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une expiration forte.
- Le serrage modéré permettra à l'ESP de ne pas glisser et de ne pas tomber. En trouvant le bon serrage des attaches de fixation, vous éviterez l'apparition de transpiration ou de buée, et vous porterez l'ESP avec un confort maximum.
- Éviter d'entortiller les attaches pour que les bords des attaches ne puissent pas vous blesser ou vous gêner.

4.1. Repérage et préparation :

La partie supérieure de l'ESP est repérée par la mention inscrite en haut à droite « ESP (Ecran Stop Postillons) - Brevet déposé » (voir Fig. 1).

Prenez votre ESP face à vous et détachez les 4 lanières numérotées de 1 à 4 l'une après l'autre (dans l'ordre n°1, puis n°2, n°3 et finalement n°4), en tirant délicatement dessus, selon les prédécoupes pour faire ressortir les 2 attaches du haut et les 2 du bas (Voir Fig. 2). Si lors de cette préparation, une lanière ou l'ESP venait à se casser ou se détériorer, veuillez ne pas l'utiliser et recommencer la préparation avec un nouvel ESP.

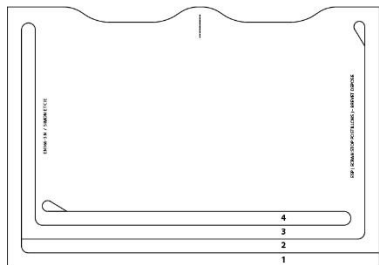


Fig. 1

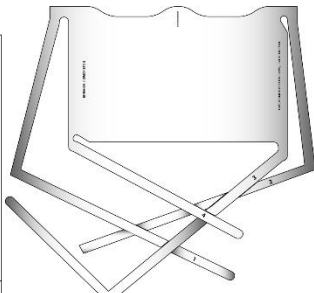


Fig. 2

4.2. MISE EN PLACE DE L'ESP

- a. Présenter l'ESP devant votre visage, la partie supérieure recouvrant votre nez et la mention « ESP (Ecran Stop Postillons) - Brevet déposé » se situant en haut à droite.
- b. Ajuster au mieux votre ESP à votre visage et votre chevelure.
- c. Passer les deux attaches du haut (n°1 et n°2) au-dessus des oreilles et les nouer à l'arrière de la tête (voir Fig.4). Il est recommandé d'effectuer au minimum 3 nœuds superposés. Pour améliorer le plaquage de l'ESP au niveau des joues, créer une pliure au niveau du nez (partie haute centrale) en pinçant entre 2 doigts le produit sur une hauteur d'environ 2 cm et le plaquer sur toute la partie haute de l'ESP afin de s'adapter à la forme du visage (voir marque de pliure matérialisée figure 1).
- d. Assurez-vous du bon positionnement de la partie supérieure de l'ESP qui ne doit pas entraver votre champ de vision ni gêner au niveau des paupières.
- e. Nouer ensemble les deux attaches du bas n°3 et n°4 à l'avant sous le menton de façon à plaquer l'ESP sur les deux joues (Voir Fig.3 et Fig.4).



Fig. 3



Fig. 4

- f. **Si votre ESP n'est pas suffisamment serré, tombe sous le nez ou monte vers les yeux en altérant le champ de vision, veuillez le retirer, le jeter dans une poubelle fermée et effectuer de nouveau les étapes a,b,c,d et e.**
- g. A chaque fois que l'ESP souillé est touché directement avec les mains non gantées, se les laver à l'eau et au savon ou se les frictionner à l'aide d'une solution hydroalcoolique.
- h. L'ESP est un produit réutilisable veuillez respecter les instructions pour le retirer, le nettoyer, le désinfecter, conformément aux indications mentionnées au § 4.3. et §5.2.
- i. Si vous constatez lors d'une nouvelle utilisation que l'ESP ne tient plus correctement à votre visage veuillez ne plus l'utiliser.
- j. Attention : les configurations de votre visage peuvent évoluer avec votre coiffure, la taille de votre barbe,... Si l'ESP ne tient plus correctement à votre visage, veuillez ne plus l'utiliser.

Nous vous recommandons de regarder nos vidéos sur l'ESP illustrant la préparation, la mise en place, l'entretien et les recommandations : <https://simon-et-cie.com/presentation-video-esp/>

4.3 RETRAIT DE L'ESP :



La partie avant de l'ESP ne doit pas être touchée avec les doigts/mains

- Prenez l'ESP par les lanières n°3 et n°4 attachées derrière la tête.
- Remontez les par-dessus votre tête.
- Retirez doucement votre ESP vers l'avant pour le décoller du visage.
- Répétez la même opération après chaque utilisation.

Pour se débarrasser définitivement de l'ESP, le jeter dans une poubelle fermée prévue pour les déchets plastiques. Se laver ensuite les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

Pour laver l'ESP, voir le paragraphe 5.2.

5. INSTRUCTION PARTICULIERES :

5.1. Durée du port de l'ESP

Il est recommandé de porter l'ESP sur une période de 4h maximum en continu.



5.2. Lavage :

- L'ESP est lavable et il est conseillé de le laver régulièrement, en particulier après une période de port de 4h maximum.
- L'ESP peut être lavé jusqu'à 30 fois sans altération de son efficacité anti-postillons. Laver l'ESP en même temps que les mains, à l'eau tiède et au savon, en veillant à froter l'ensemble des parties de l'ESP pendant au moins 30s, en insistant sur la partie protectrice du visage.
- Il est également possible de nettoyer l'ESP dans les mêmes conditions de temps avec :
 - o un tissu ou une éponge propre imbibée d'un produit désinfectant de type eau de javel diluée à 20%,
 - o du gel hydroalcoolique.
- NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS PURS ; NE PAS UTILISER DE PRODUITS COROSIFS, D'ACIDE OU DE BASE FORTE (SOUDE) SUR L'ESP.
- NE PAS LAVER L'ESP DANS UNE MACHINE A LAVER.
- NE PAS SECHER L'ESP DANS UN SECHE-LINGE.



- Après lavage, l'ESP sera séché manuellement avec un linge propre ou une serviette jetable. Assurez vous à ce moment là que l'ESP n'est pas abîmé (coupé, troué, rayé, entaillé, abîmé en surface notamment), sinon, le jeter et le remplacer.

5.3. Conditions de stockage et péremption :

- L'ESP peut être stocké entre 5 et 45°C, si possible à plat.
- L'ESP désinfecté et propre devra être rangé si possible dans un étui ou un sac refermable dédié à cette utilisation pour éviter les éventuelles pollutions non contrôlées.
- L'ESP, sous réserve d'avoir été stocké dans les conditions de conservation conformes à celles prévues ci-dessus, doit être stocké dans les 3 années maximum suivant sa date d'achat. Voir date de fin de la durée de stockage sur l'emballage.



Fin de la durée de stockage

20XX/XX



Plage de température

6. NORMES ET VALIDATIONS :

- Ce produit n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745, ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425.
- Ce produit a fait l'objet d'une analyse de risque en vue de répondre à la directive de sécurité générale des produits 2001/95/CE.
- Ce produit a été testé par le laboratoire SGS FIMKO OY Helsinki suivant les clauses de la norme EN 149 :2001+A1 :2009 : 7.3 (Inspection visuelle), 7.4 (Emballage), 7.5 (Matériaux), 7.6 (Nettoyage et désinfection), 7.7 (Essais pratique de performance / 8.4.2 Essai de marche, 8.4.3 a & b), 7.10 (Compatibilité avec la peau / 8.4.2 Test de marche), 7.13 (Jeu de brides / 8.4.2 test de marche), 7.14 (Champ de vision / 8.4.2 test de marche).
Rapport d'essais du 23/03/2021 numéro 24/4002699/2021/TR/Rev2.

Et

- Ce produit a été testé par le laboratoire CRITT SPORTS ET LOISIRS accréditation N°1-1570 suivant les clauses de la norme EN166 :2002 : 6.1 (Construction générale), 6.2 (Matériaux), 6.3 (Serre-tête), 7.1.3 (qualité de matière et de surface), 7.1.4.1 (solidité minimale), 7.1.5.1 (stabilité à une température élevée), 7.1.7 (résistance à l'inflammation), 7.2.4 (Protection contre les gouttelettes et les projections liquides), 7.3.2 (résistance de la buée des oculaires).
Rapport d'essais CRITT ES12-20-1847-2 du 02/03/2021.
- Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme substances « SVHC » candidates à être extrêmement préoccupantes, au sens « REACH » selon la réglementation REACH 1907/2006.

7. MARQUAGE DE LA PROTECTION :

Ce produit protège des projections de gouttelettes et de liquides :

- Marquage 3 suivant la norme EN166 :2002, 7.2.4 (Protection contre les gouttelettes et les projections liquides) réalisé sur la zone couverte par l'ESP.
- Marquage N suivant la norme EN166 :2002, 7.3.2 (résistance à la buée).

8. DECLARATION DE CONFORMITE :

La déclaration de conformité est disponible sur le site web du fabricant :
<https://simon-et-cie.com/presentation-video-esp/>

9. AVERTISSEMENTS :

Il est rappelé que l'emploi des EPI dans le milieu professionnel doit s'inscrire dans le cadre de la mise en œuvre par l'employeur des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs (articles L.4121-1 et L.4121-2 du Code du travail).

L'employeur doit s'assurer que la qualité de respiration du porteur est compatible avec les particularités du poste de travail et en particulier l'effort fourni (R.4323-91 du Code du travail).

Le polymère (PVC sans phtalate) utilisé pour ce produit contient uniquement des substances autorisées par la réglementation européenne EU 10/2011 relative au contact alimentaire.

Le plastifiant présent dans le PVC utilisé pour ce produit est certifié pour l'emballage alimentaire : il est listé dans l'annexe 1, table 1 du règlement EU 10/2011 relatif aux articles et matériaux plastiques pouvant être mis en contact avec des aliments.

L'ESP ne doit pas être utilisé dans un environnement toxique ni dans une atmosphère explosive.

Catégorie d'utilisateurs à risque :

Le port d'ESP peut être à l'origine d'une certaine gêne respiratoire en particulier dans un environnement confiné et chaud. Chez les personnes souffrant de certaines pathologies (cardio-vasculaires, asthme, ...), cela peut entraîner une difficulté à le tolérer. En cas de doute, demander un avis médical.

Contact avec la peau :

Il n'existe pas de risque spécifique. Cependant, pour certaines personnes sensibles ou allergiques au PVC ou à l'un de ses constituants, il est possible qu'une réaction cutanée apparaisse par le contact direct de la matière avec la peau. En cas d'apparition de rougeur ou de démangeaisons prolongées, retirer l'ESP et demander un avis médical.

Ingestion :

Il est conseillé de ne pas ingérer le produit, ni même de le sucer ou de le téter, le produit n'étant pas conçu pour une utilisation alimentaire. En cas d'ingestion d'un fragment du produit, même minime, consulter un médecin.

Odeur :

Malgré une formulation spécifiquement créée pour ce produit, il est possible que certains utilisateurs perçoivent une odeur particulière pendant son port : cette odeur est normale et caractéristique du PVC. Cependant, si l'odeur est trop gênante, ou en cas d'apparition de maux de tête pendant le port de l'ESP, le retirer, et demander un avis médical.

10. DECLARATION D'INTENTION :

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives à l'article concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un article est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels ils sont destinés.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait de cet article.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison, notamment de la spécificité de son activité.